

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rosa Medina

<https://www.cadre21.org/membres/8277fb6e7c539200139eb8a1>

Date d'obtention : 2023-12-05 01:15:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que la trousse Sexto nous donne des outils d'intervention efficaces et rapides. La situation de sextage nécessite une prise en charge rapide par des actions concertées des intervenants (école, service de police, DPCP). Savoir qu'en tant que direction nous ne sommes pas seuls, c'est très rassurant face à un sujet si délicat.

J'apprécie qu'elle puisse accélérer et uniformiser l'intervention auprès des élèves afin de veiller à leur sécurité et leur bien-être. Cette méthode d'intervention encadre, limite la propagation, nous informe (de ne rien voir par exemple) et offre un court délai d'intervention.

Étant dans le milieu secondaire depuis déjà 13 ans, c'est connu que nos adolescents agissent de façon impulsive. Ce que je retiens aussi c'est qu'en cas de sextage, une rencontre éducative de sensibilisation est donnée aux jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je trouve que je suis beaucoup plus informée au sujet du sextage que je l'étais. La trousse explique une procédure à suivre, une méthode d'intervention rapide, des étapes à suivre. Cela me permettra surtout d'agir rapidement pour le bien-être de tous: victime(s), témoin(s), instigateur(s). Mes interventions seront plus uniformisées.

Étant plus informée et en suivant les étapes de la trousse, cela me permettra d'augmenter l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus, grâce à la formation je me sentirai rassurée de ce que je dois faire et dire lors des rencontres avec les élèves impliqués et leurs parents.

Si bien, en tant qu'école nous gardons un bon lien avec notre poste de quartier et notre agent sociocommunautaire, la formation changera aussi ma collaboration avec eux. La trousse Sexto permet à tous (école, service de police et DPCP) de travailler en partenariat et créer un lien de confiance. Nos interventions seront plus efficaces.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Si je dois intervenir, premièrement ne rien demander de voir ou avoir : images, vidéos, messages, etc. Je pourrais être en possession du matériel de pornographie juvénile. Si je suis informée qu'un élève possède du matériel dans son cellulaire, je le confisque et je le donne aux policiers.

Aussi, je dois faire attention à uniformiser mes interventions. Pour cela, utiliser la grille d'évaluation de l'incident. Elle me permettra recueillir les informations nécessaires de chaque victime ou témoin. Cette grille devient du matériel nécessaire pour les policiers et la suite de l'enquête.

Finalement, je dois offrir une confidentialité. Je dois limiter la diffusion d'information au strict minimum pour protéger la victime. Il est primordial de préserver l'identité et la sécurité de chacun de jeunes impliqués.